Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le
ID : 064-216402321-20230302-CA2022_COMMUNE-BF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GARLEDE-MONDEBAT**

SEANCE DU 2 MARS 2023

Le deux Mars deux mille vingt-trois à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Garlède-Mondebat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sur la convocation de Monsieur LAFONTAN Eric, Maire et sous sa présidence.

Etaient présents : Desclaux Rémi – Duplantier Isabelle — Dupouy Thierry - Lacaze Frédéric - Lafontan Eric - Lalanne Elodie —Maillot Stéphane - Rigou Fabrice - Sansous Vincent - Tardy Véronique

Etaient excusés : Sébastien Lafontan

Secrétaire de séance : Tardy Véronique

Date de la convocation : 23 février 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-1-5

Objet : Vote du compte administratif 2022 de la commune et affectation des résultats au budget primitif 2023 de la commune

Le Conseil municipal vote le Compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	179 100.13 €
	Réalisé :	92 045.71 €
	Reste à réaliser :	29 051.00 €
Recettes	Prévu :	179 100.13 €
	Réalisé :	49 866.12 €
	Reste à réaliser :	19 905.37 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	207 701.94 €
	Réalisé :	106 687.45 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévu :	207 701.94 €
	Réalisé :	213 003.55 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 42 179.59 €
Fonctionnement :	106 316.10 €
Résultat global :	64 136.51 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le
ID : 064-216402321-20230302-CA2022_COMMUNE-BF

Délibération n°2023-1-5

Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	50 014.16
- un excédent reporté de :	56 301.94
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	106 316.10
- un déficit d'investissement de :	42 179.59
- un déficit des restes à réaliser de :	9 0145.63
Soit un besoin de financement de :	51 325.22

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 EXCEDENT:	106 316.10
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	51 325.22
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	54 990.88
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	42 179.59

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre le maire et le secrétaire de séance.
Pour extrait conforme.

A Garlède-Mondebat,
Le 07.03.2023

Le Maire,
Eric LAFONTAN

MAIRIE DE GARLEDE-MONDEBAT (Pyrénées-Atlantiques)